



VILLE DE L'ISLE-ADAM

Séance du : Jeudi 19 octobre 2017

CONVOCATION

Date : 12 octobre 2017
Affichée le : 12 octobre 2017

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 27
Votants : 32
Pouvoirs : 5
Absent : 1

L'an deux mille dix-sept, le jeudi dix-neuf octobre à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : M. Philippe LEBALLEUR – Mme Chantal VILLALARD – M. Jean-Dominique GILLIS – Mme Claudine MORVAN LE BRECH – M. Michel PASSANT – Mme Agnès TELLIER – M. Alphonse PAGNON – M. Michel VRAY – Mme Julita SALBERT – M. Michel LEMEUR – Mme Danièle DEBOUT – Mme Annie PARAGE – Mme Martine LÉONHARDT – Mme Josette LARROUSSE – M. Bruno DION – M. Joël MOREAU – Mme Elisabeth DELMAS – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Nadège FAUL – M. François DELAIS – Mme Elodie THABOUREY – Mme Carole BOULANGER – M. Thierry LEFÈVRE – Mme Alexandra GLÜCK GILLARDIN – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Morgan TOUBOUL.

COMPTE RENDU

Affiché le : 26 octobre 2017

Absents représentés

Mme Aurélie PROCOPPE
M. Gérard BRUNEL
M. Olivier HEUZÉ
M. Grégor DOERING
M. Axel PONIATOWSKI

Pouvoir à Mme Chantal VILLALARD
Pouvoir à Mme Sylvie BRIÈRE
Pouvoir à Mme Carole BOULANGER
Pouvoir à M. Alphonse PAGNON
Pouvoir à M. Philippe LEBALLEUR

Absent

M. Thierry MALHERBE

Secrétaire de séance : M. Morgan TOUBOUL

Le Conseil Municipal,

- approuve à l'unanimité et sans observation les procès-verbaux du 30 juin et 30 septembre 2017.

- **Point ajouté : n° 10** - Fonds de concours au Syndicat des Berges de l'Oise pour le mur du Cabouillet.
- Informations du Maire.

Manifestations :

Octobre

- Samedi 21 octobre* - 11 h – Journée de l'Arbre dans le Parc Manchez (*discours et concert*) organisée par l'Association A.R.B.R.E.S.
- Samedi 21 et dimanche 22 octobre* - 9 h à 18 h – Stage d'escrime artistique organisé par le Créatif au Complexe Sportif Amélie Mauresmo.
- Foire horticole dans les Jardins du Castelrose.
- Du 21 octobre au 11 mars 2018* - Troisième édition « *Regards sur les collections* » au Musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq.
- Samedi 28 octobre* - 11 h – Noces d'Or – M et Mme KERVICHE dans les salons d'Honneur (Mairie).
- 16 h – Halloween à l'Espace Magallon, organisé par le Comité des Fêtes.
- Du 30 octobre au 4 novembre* - Bourse aux jouets et matériel de puériculture organisée par Pirouette à la Cafétéria du Complexe Sportif Amélie Mauresmo.

Novembre

- Du 1^{er} au 14 novembre* - Exposition « Marc Trabys » au Château Conti.
- Dimanche 5 novembre* - 11 h – Animation marché dans les jardins du Castelrose.
Démonstrations par le Club Canin.
- Jeudi 9 novembre* - 18 h 30 – Réunion publique pour le projet Village d’Or 2 à l’Espace Magallon.
- Samedi 11 novembre* - 11 h – Cérémonie de commémoration, l’Armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale.
aux Monuments aux morts de l’Hôtel de Ville,
organisée par l’Union Nationale des Combattants
- Dimanche 12 novembre* - 10 h 30 - Messe à l’église St-Martin – Inauguration des nouveaux vitraux.
- Du 15 au 29 novembre* - Exposition « Pasero » au Château Conti.
- Jeudi 16 novembre* - 18 h 30 – Inauguration de l’armurerie – stand de tir du Grand-Val.
- Samedi 18 novembre* - 11 h – Réception des Nouveaux Adamois en Mairie (Salon d’Honneur).
- 15 h 30 – Championnat d’orthographe en Mairie (Salon d’Honneur).
- Dimanche 19 novembre* - 11 h – Animation marché dans les jardins du Castelrose.
Démonstrations par les Majorettes de L’Isle-Adam (A.M.I.A).
- 14 h – Rencontre avec Christine Lauret, orfèvre dans les arts de la table
et Tea Time au Musée.
- 14 h – Bal à la Cafeteria du Complexe Sportif Amélie Mauresmo
organisé par le Comité des Fêtes.
- Samedi 25 novembre* - 11 h – Noces de Diamant et Médaille de la Famille – M. et Mme RIOBÉ.

Décembre

- Vendredi 1^{er} décembre* - 19 h – Soirée bénévolat Adamois dans les salons d’Honneur de la Mairie.
- Samedi 2 et dimanche 3 décembre* - Exposition photos à l’Espace Magallon
organisé par le Club Jacques Henri Lartigue.
- Du 2 au 7 décembre* - Exposition des santons de Provence à l’Office de Tourisme.
- Dimanche 3 décembre* - 11 h 30 – Accueil de Saint-Nicolas et son âne.
- 14 h – Cortège jusqu’à l’embarcadère.
- 15 h – Croisière.
- Mardi 5 décembre* - 11 h – Commémoration en hommage aux morts pendant la Guerre d’Algérie
et pendant les combats au Maroc et Tunisie dans la cour de l’Hôtel de Ville,
organisée par l’Union Nationale des Combattants.
- Les 5 et 6 décembre* - Distribution des Colis de Noël par le CCAS à la Cafeteria du Complexe Sportif.
- Du 6 au 19 décembre* - Exposition « Caze » au Château Conti.
- Vendredi 8 décembre* - 20 h 30 – Concert de musique de films au Cinéma Palace de Beaumont sur Oise
organisé par l’Ensemble Choral de L’Isle-Adam, les Chœurs du Pays de France.
- Du 8 au 12 décembre* - Exposition des œuvres des élèves de Prisme et Nuances à l’Espace Magallon.

- Samedi 9 décembre* - Téléthon – Animations au Complexe Sportif A.Mauresmo (Badminton, Tennis de table).
 - 16 h 30 – Cérémonie des Bacheliers, dans les Salons d’Honneur de la Mairie.
- Jeudi 14 décembre* - 18 h 30 – Réunion publique sur la voirie du Port L’Isle-Adam à l’Espace Magallo
- Vendredi 15 décembre* - 17 h 30 – Noël des enfants du Personnel.
 - 18 h 45 – Distribution des jouets.
 - 19 h 45 – Conseil Municipal.

Travaux :

- Travaux en cours au niveau de la rue Dambry et l’Avenue de Paris (le long de l’hôtel de Ville).
- Appel d’offres en cours pour les lots manquants de la future salle de spectacle.
- Chantier de Port L’Isle-Adam : les travaux de « criblage » touchent à leur fin.
 Une phase d’investigation archéologique est en cours.
- Les travaux de réfection des murs du Cabouillet se poursuivent.

Délibération : n° 2017-10-01

Rapport n° 1 - Décisions du Maire n° 94-2017 à 124-2017

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** des décisions n° 94-2017 à 124-2017 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal.

Délibération : n° 2017-10-02

Rapport n° 2 - Débat d’Orientation Budgétaire 2018

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** du rapport sur les orientations budgétaires 2018 pour la Ville et le budget annexe de la Plage.

Délibération : n° 2017-10-03

Rapport n° 3 - Décision Modificative n° 2 – Budget Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **approuve** la Décision Modificative de l’exercice 2017 de la Ville.
 Celle-ci s’élève à la somme de 1.193.287 euros, tant en dépenses qu’en recettes, répartie comme suit :
 Section d’Investissement :
 Dépenses et Recettes = 1.145.477 €.
 Section de Fonctionnement :
 Dépenses et Recettes = 47.810 €.

Rapport n° 4 - Accord de garantie d'emprunt pour la SA d'HLM LSVO – Opération 8480 – 25 logements Programme situé Avenue des Bonshommes / Rue de Mériel

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉLIBÈRE

Article 1 : L'Assemblée délibérante de la Ville de L'Isle-Adam accorde sa garantie à hauteur de 100 % à la SA D'HLM Le Logis Social du Val d'Oise, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de **2.209.797 euros** souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du **Contrat de Prêt n° 66924**, constitué de 6 lignes de Prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Rapport n° 5 - Garantie d'emprunt – Contrat de prêt à l'OPAC du Val d'Oise – Renégociation du taux - Avenue du Chemin Vert : 8 logements PLS locatifs sociaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉLIBÈRE

Article 1 : L'Assemblée délibérante de la Ville de L'Isle-Adam accorde sa garantie solidaire à l'OPAC de l'Oise, pour le remboursement à hauteur de 100 % de toutes les sommes dues au titre de l'emprunt de **375 176.65 euros** contracté du Crédit Foncier de France, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions détaillées dans le **Contrat de Prêt n° 0 048 906**.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La Commune de L'Isle-Adam reconnaît avoir pris connaissance dudit contrat annexé à la présente.

Article 3 : La Commune de L'Isle-Adam renonce au bénéfice de discussion et prend l'engagement de payer, dès réception de la demande du Crédit Foncier de France, à hauteur de la quotité garantie soit **100 %**, toute somme due au titre de ce prêt en capital, intérêts, intérêts de retard et tous autres frais et accessoires qui n'aurait pas été acquittée par l'OPAC de l'Oise à sa date d'exigibilité et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 4 : La Commune de L'Isle-Adam s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources nécessaires suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Délibération : n° 2017-10-06

Rapport n° 6 - Choix du délégataire de la concession de Service Public portant sur la gestion et l'exploitation du marché forain et autorisation de signer le contrat de concession

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve** le choix du concessionnaire, l'Entreprise SOMAREP, et ainsi l'attribution du contrat de concession de service public pour la délégation de service public relative à la gestion et l'exploitation du marché forain de la Ville.
- **Approuve** les termes du contrat de concession de service public à intervenir, ainsi que ses annexes.
- **Autorise** le Maire à signer le contrat de concession de service public ainsi que tout document y afférent.

Délibération : n° 2017-10-07

Rapport n° 7 - Ralliement à la procédure de renégociation du Contrat Groupe d'assurance statuaire du CIG

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2018 conformément à l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.
- **Et prend acte** que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le CIG à compter du 1^{er} janvier 2019.

Délibération : n° 2017-10-08

Rapport n° 8 - Tarif d'Accueil en structure Petite Enfance des enfants placés par l'ASE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** pour l'année 2017 les tarifs applicables dans les Structures Petite Enfance de la Ville pour les enfants placés par l'ASE.

Délibération : n° 2017-10-09

Rapport n° 9 - Modification des statuts de la C.C.V.O.3.F.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts.

Rapport n° 10 - Fonds de concours au Syndicat des Berges de l'Oise pour le mur du Cabouillet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 31 voix pour et 1 abstention,

- **accepte** le versement au Syndicat Mixte des Berges de l'Oise d'un fonds de concours correspondant à 30 % du montant des travaux de réfection du muret du Cabouillet.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer les documents y afférent.

Vœu du Conseil Municipal

Honorariat des Maires – Axel PONIATOWSKI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 31 voix pour et 1 abstention,

- **émet le vœu** de voir Monsieur le Préfet du Val d'Oise conférer l'honorariat des Maires à Axel PONIATOWSKI.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 20.



Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien Poniatowski

Sébastien PONIATOWSKI